



Maladie professionnelle

Par Linette

Bonjour, je suis en arrêt maladie avec reconnaissance maladie professionnelle en cours et je vais être licencié pour inaptitude, la cpam n a pas envoyé le double de la déclaration maladie professionnelle à l employeur. est ce que le certificat d arrêt de travail maladie professionnelle suffit pour qu'il ai connaissance ?